

# Agriculture et Développement Rural

ddt-seadr@loir-et-cher.gouv.fr

Christelle VOISIN-JOUANNEAU  
Cheffe de service



## Mise en œuvre de la PAC et préparation de la PAC 2023-2027

L'instruction des aides de la PAC 2022 a permis de verser environ **66 M€ auprès de 2 370 télédéclarants**. Ce fut également l'occasion de tester le nouveau système de suivi des parcelles par satellite auprès d'une centaine d'agriculteurs volontaires pour télécharger l'application sur leur smartphone et prendre des photos géolocalisées de leurs parcelles.

L'année 2023 sera celle de la mise en œuvre de la **prochaine PAC** qui connaîtra plusieurs évolutions réglementaires majeures.



Cette réforme sera l'occasion de réaliser un saut technologique important avec **l'introduction de l'intelligence artificielle** permettant d'analyser des milliers d'images. Par ailleurs, le module de gestion des usagers a été modernisé en vue de recueillir des données issues d'autres services publics (MSA, INSEE, ...) pour fiabiliser toujours plus le système et automatiser les contrôles croisés.

Pour accompagner les agriculteurs, la DDT a coanimé avec la Chambre d'agriculture **6 réunions publiques** visant à présenter les principales nouveautés de la PAC. Ces réunions d'information ont permis de sensibiliser près de **300 agriculteurs** sur les nouveautés et sur le système de suivi des parcelles par satellite.

## Des aléas climatiques et une conjoncture économique difficile

Afin d'accompagner les agriculteurs face à des crises importantes, de nombreux dispositifs ont été déployés et instruits en 2022 :

- un **plan de sauvegarde de la filière porcine** : 25 bénéficiaires pour environ 540 000 €
- un **plan dédié aux éleveurs** : 237 bénéficiaires pour environ 800 000 €

Plusieurs dispositifs ont également été mis en place pour faire face à des épisodes climatiques exceptionnels :



Au total 5 dispositifs d'aides exceptionnelles ont donc été mis en place, pour un peu plus de 2 M€.

Enfin, 2 démarches menant à la reconnaissance de **calamités agricoles** ont pu aboutir : en lien avec l'épisode de grêle 2022, puis en lien avec la situation de sécheresse de l'été 2022, pour une aide prévue en 2023.

• pour les exploitants assurés touchés par l'épisode de gel intense de l'hiver 2021 : 87 bénéficiaires pour environ 300 000 € ;

• une aide d'urgence pour soutenir les arboriculteurs touchés par le gel d'avril 2022 : 6 bénéficiaires pour environ 30 000 € ;

• une aide d'urgence pour soutenir les exploitants touchés par la grêle de juin 2022 : 62 bénéficiaires pour environ 450 000 € ;

## Activité développement rural

2022 est la dernière année d'instruction des demandes d'aides Feader non surfaciques par l'État avant **transfert au Conseil Régional**. Ce fut une année record tant pour les aides à l'investissement (PCE) que pour les aides à l'installation des jeunes agriculteurs.

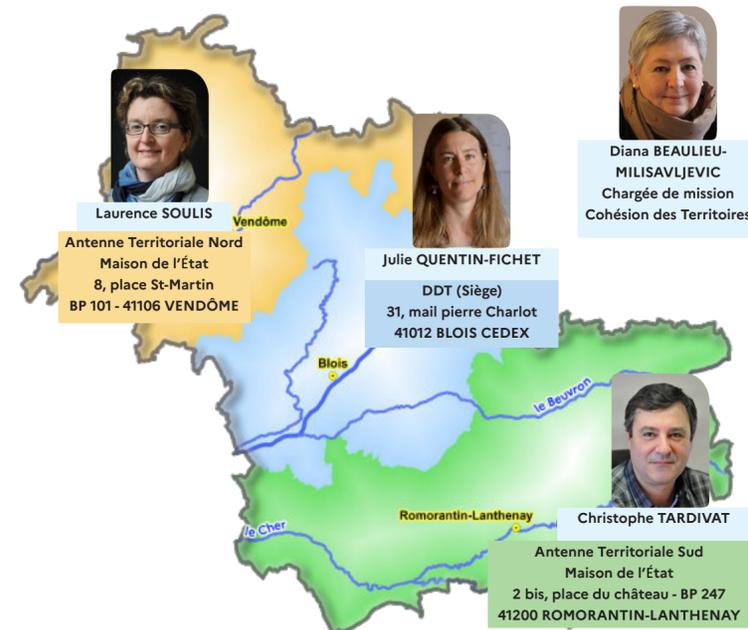
**80 dossiers PCE pour un montant total de 1,92 M€** ont été traités. Concernant les aides à l'installation, **64 dotations jeune agriculteur** ont été attribuées pour un montant total de **1,46 M€**. Dans le cadre du plan de relance, un appel à projet **Plantons des haies** a permis de retenir **17 dossiers pour un montant total de 373 000 €**.

# Cohésion des territoires et antennes

ddt@loir-et-cher.gouv.fr

Dans la continuité des actions mises en œuvre par la DDT aux côtés des collectivités et des porteurs de projet, les antennes territoriales de la DDT ont été sollicitées pour instruire ou donner des avis sur de nombreux dossiers. La DDT a ainsi émis **199 avis concernant les dossiers de DETR** (dotation d'équipement des territoires ruraux) posés auprès des services des sous-préfectures, contribué aux avis de la **mission régionale d'autorité environnementale**, ou encore suivi plusieurs mesures dans le cadre du **plan de relance**.

D'autres dossiers suivis par les antennes ont permis de valoriser un travail réalisé en concertation avec les porteurs de projet, les collectivités et les autres services de l'État. L'accompagnement proposé est multiple : il va de l'aide à la réalisation de diagnostics de territoire, à la mobilisation des expertises requises en ingénierie de projet, en passant par une aide au montage ou financement de projet. Le champ d'intervention **répond aux besoins du territoire** : transition écologique, revitalisation commerciale, développement économique, renouvellement urbain, mobilité, etc.



Un exemple de projet emblématique est celui de la passerelle sur la Loire. Situé entre les communes de La Chaussée-Saint-Victor et de Vineuil, et destiné à **encourager les mobilités douces** du quotidien et celles, touristiques, notamment dans le cadre de la Loire à vélo, ce projet a connu une phase d'instruction en 2022, consécutivement à la phase d'étude engagée dès 2019. La mise en service de cette opération d'Agglopolys, de la région Centre-Val de Loire et de l'État, est prévue en 2025.



Image IDE environnement



Direction départementale des territoires de Loir-et-Cher

# Rapport d'activité 2022



François PESNEAU  
Préfet

La DDT a la charge de l'application des politiques publiques nationales relatives à la vie des territoires dans ses dimensions d'adaptation aux évolutions des attentes de la société, et de transition écologique.

Elle relève le défi de mise en cohérence d'enjeux pouvant parfois sembler contradictoires : développement des territoires et sobriété d'usage des ressources comme de l'espace, conciliation d'enjeux de court et de long terme...

Elle y parvient dans une relation étroite avec les autres services de l'État placés sous mon autorité, en partenariat constructif avec les différentes composantes de la société loir-et-chérienne : collectivités, tissu économique, monde associatif, particuliers.

A n'en pas douter, 2023 sera une année passionnante !



Pôle administratif Pierre Charlot  
(hébergeant la DDT et d'autres administrations de l'Etat)



Patrick SEAC'H  
Directeur

L'année 2022, difficile au plan national, a été marquée par un besoin d'adaptation fort des équipes de la DDT pour répondre au mieux aux attentes de nos concitoyens.

Dans un contexte encore profondément marqué par la crise sanitaire, il a fallu traiter au plan local les conséquences à la fois des aléas climatiques et géostratégiques.

Pour autant, les dossiers à enjeu, à la définition souvent complexe, ont été accompagnés par nos équipes pluridisciplinaires, au même titre que l'instruction d'un nombre très élevé de dossiers plus modestes mais témoignant de la vie dans nos territoires urbains comme ruraux. Vous en retrouvez la description dans les pages qui suivent.

Dans ce contexte, la DDT poursuit son adaptation pour garder sa capacité opérationnelle et répondre à des attentes en perpétuelle évolution. Une nouvelle organisation interne se dessine et sera déployée en 2023. Les personnels bougent aussi au gré des mutations professionnelles, des nombreux départs en retraite comme de l'arrivée de générations nouvelles, porteuses de compétences différentes.

Je tiens à saluer tous ces agents qui travaillent pour l'intérêt général et c'est en leur nom ainsi qu'en celui de Patrice François, directeur adjoint, que je vous souhaite une belle et heureuse année 2023.



Patrice FRANCOIS  
Directeur adjoint

Pour en savoir plus sur la direction départementale des territoires de Loir-et-Cher



# Urbanisme et Aménagement

ddt-sua@loir-et-cher.gouv.fr

Martine POMMIER  
Cheffe de service



## Revitalisation des centres-bourgs et des centres-villes

La DDT poursuit son accompagnement de Romorantin et Blois, retenues dans le programme Action Cœur de Ville, en Opération de Revitalisation des Territoires (ORT).

À Blois, la réflexion concernant la reconquête de l'îlot dégradé Denis Papin s'est poursuivie et la ville a été retenue à l'appel à manifestation d'intérêt « **Démonstrateurs de la ville durable** ».

La DDT a accompagné en 2022 les 17 Petites Villes de Demain dans la définition de leurs programmes d'actions et de leur périmètre ORT. La DDT a participé notamment à la **réalisation de 9 plans guides organisés par le CAUE 41**.



## SCoT et PLUi, au service de l'aménagement du territoire

La DDT accompagne les EPCI dans l'élaboration de leur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). En 2022, ce fut le cas d'Agglopolys qui a **approuvé son PLUi** valant plan local de l'habitat et plan de mobilité (PLUi HD) – 1<sup>er</sup> approuvé de la région Centre-Val de Loire. Les PLUi en vigueur de Collines du Perche, Perche et Haut Vendômois, Grand Chambord et Val de Cher-Controis ont connu plusieurs évolutions à l'occasion de nouveaux projets. Celui de la Communauté de Communes **Beauce Val de Loire** a été débattu, mais les réflexions sont encore en cours.

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) des **Territoires du Grand Vendômois a été approuvé** le 8 juin 2022 et celui de **Grande Sologne** a franchi de nouvelles étapes dans le processus d'élaboration et pourrait être arrêté début 2023.

La DDT et le CAUE ont par ailleurs relancé l'animation du « Club PLUi » devenu « **Club Planification 41** », avec une 1<sup>ère</sup> réunion sur les enjeux du « Zéro Artificialisation Nette » au printemps. Une visite de 3 opérations situées dans le Loiret a également été organisée.



## Transition énergétique des territoires

La DDT accompagne la transition énergétique du territoire auprès des collectivités notamment sur le cadrage des projets de parcs photovoltaïques au sol, dont le nombre est en augmentation sensible. La charte sur le développement durable des parcs photovoltaïques a été signée par le Préfet, la Chambre d'agriculture et les associations des maires de Loir-et-Cher.

La DDT aide également les collectivités dans leur recherche de solutions de mobilités actives et de financement, au travers d'appels à projets. **7 lauréats bénéficieront de subventions** pour la réalisation de leurs projets dans le cadre des aménagements cyclables.

## Plan de relance : le fonds « friches »

Après deux premiers appels à projets (AAP) ayant permis à **6 projets** de bénéficier d'un **montant global de 2,5 M€**, le 3<sup>ème</sup> AAP lancé en 2022 a permis de retenir **3 nouveaux projets de recyclage de friches pour environ 0,7 M€**.

## L'activité 2022 en chiffres

- **900 demandes d'autorisations d'urbanisme instruites**, dont des dossiers complexes ou à fort enjeu.
- **7,6 M€ de taxe d'aménagement** liquidés au profit du Conseil départemental et des communes. À noter que les missions liées à la fiscalité de l'urbanisme sont transférées à la Direction départementale des finances publiques depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022.
- **91 dossiers examinés en CDPENAF** (Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers) dont 12 procédures d'évolution de documents d'urbanisme, 1 étude de compensation collective agricole, 9 projets de centrales photovoltaïques, 3 dossiers relatifs à l'exploitation de carrières.
- **3 dossiers étudiés en CDAC** (commission départementale d'aménagement commercial).
- **21 vacations** assurées par les architecte et paysagiste conseils.

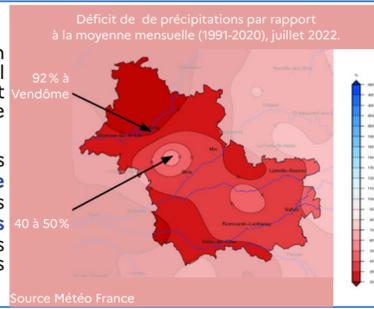
# Eau et Biodiversité

ddt-seb@loir-et-cher.gouv.fr

## Sécheresse

Un nouvel arrêté-cadre départemental a été mis en application dans une année marquée par la sécheresse. Il prend désormais en compte les eaux superficielles et souterraines, et intègre le secteur de la nappe de Beauce pour ses usages non agricoles.

Une communication importante a été menée dès le mois de mai pour expliciter les **18 arrêtés préfectoraux de restriction des usages qui ont été pris**. Les contrôles menés ont montré que les restrictions sont **très majoritairement appliquées**. En revanche, de nombreuses actions restent à réaliser collectivement pour adapter les usages au changement climatique.



## Pollutions diffuses

Dans le département, la qualité de nombreux cours d'eau et nappes phréatiques reste dégradée. Dans un objectif de reconquête de cette qualité, la DDT a mené :

- 74 contrôles sur les pollutions diffuses d'origine agricole, montrant que les bandes enherbées étaient bien mises en place, mais que le stockage au champ d'effluents d'élevage n'était pas toujours conforme à la réglementation ;
- 60 contrôles de rejets de stations d'épuration, dont les rejets estivaux pouvaient polluer ponctuellement des petits cours d'eau. Des actions sont programmées en 2023 pour améliorer la situation ;
- 112 contrôles d'ouvrages de gestion des eaux pluviales, montrant un défaut d'entretien important sur 15 d'entre eux. L'action se poursuit en 2023.

## Lieutenants de louveterie

Les lieutenants de louveterie sont des agents bénévoles nommés par arrêté préfectoral pour une durée de 5 ans. Ils sont 12 dans le département et agissent en complément des chasseurs pour **préserver l'équilibre agro-sylvo-cynégétique**. Pour la saison 2021-2022, ils ont réalisé **458 missions** dont 417 en tirs de nuit (**sangliers et renards**) et 31 missions visant particulièrement **les corvidés**, dont les populations importantes causent des dégâts agricoles grandissants.



Mathieu FRIMAT  
Chef de service



## Stratégie aires protégées

Une quarantaine de sites présentant des enjeux de biodiversité à préserver ont été identifiés en association avec les milieux naturalistes, scientifiques et associatifs.

Les sites présentant le plus d'enjeux et de menace ont été retenus pour étudier la mise en place d'outils de protection de l'environnement.

Photo : Petit rhinolophe, Gabriel Michelin



## Plan de relance forêt

Les mesures forestières du plan de relance ont été instruites, permettant d'engager 600 000 € d'aides, notamment pour adapter les peuplements au changement climatique et renouveler les peuplements malades.



## Renouvellement des baux de pêche

Le droit de pêche dans les cours d'eau domaniaux du département (Cher et Loire) a fait l'objet d'un renouvellement pour la période 2023 - 2027. Il a été accordé selon les lots aux pêcheurs aux lignes, aux pêcheurs amateurs aux engins ainsi qu'aux pêcheurs professionnels.



Didier BRILL  
Chef de service

# Habitat - Bâtiment et Rénovation Urbaine

ddt-shbru@loir-et-cher.gouv.fr

## Accessibilité - Contrôle réglementaire de la construction

Le contrôle des autorisations de travaux relatives aux établissements recevant du public est assuré par la commission départementale d'accessibilité, dont le secrétariat et l'instruction des dossiers sont confiés aux agents du SHBRU.



12 commissions accessibilité ont eu lieu pour 391 dossiers instruits.

34 contrôles ont été menés dans le cadre du contrôle réglementaire de la construction.

## Gens du voyage

Le service est chargé du suivi du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, qui fixe des obligations aux collectivités pour la création d'aires d'accueil et de grand passage et de terrains familiaux locatifs (TFL).

Dans le cadre du **volet sédentarisation** de ce schéma, le service a suivi de nombreux projets dont celui du **premier TFL dans le Loir-et-Cher**, sur la commune de Selles-sur-Cher qui s'est achevé en 2022.

Cette sédentarisation permet aux gens du voyage d'accéder à la scolarisation des enfants, aux soins, et de disposer d'un logement adapté.



## Parc Privé



4,6 M€ d'aides directes ont permis la **rénovation thermique de plus de 272 logements**, en nette augmentation par rapport à 2021. Concernant le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, 190 dossiers ont été instruits, ceci correspondant à l'objectif fixé.

Le service est très impliqué dans le programme Petites villes de demain. Vendôme a démarré son opération programmée d'amélioration de l'habitat avec un volet rénovation urbaine (OPAH RU).



## Parc Public

Les deux programmes de rénovation urbaine de Romorantin et de Blois ont fait l'objet de revues de projet permettant d'évaluer et d'optimiser les actions menées depuis la signature des conventions. Les objectifs, notamment de rénovation énergétique des bâtiments, sont globalement atteints et le calendrier est respecté.

Pour la première fois, la plateforme d'instruction des logements locatifs sociaux a été pleinement déployée, modifiant les procédures d'instruction et la relation aux bailleurs. La mobilisation de tous a permis de délivrer plus de **250 agréments** pour la réalisation de logements locatifs sociaux doublant ainsi l'objectif initialement fixé et permettant aux communes concernées par un déficit de logements sociaux de rattraper leur retard. Cela représente environ 600 000 € de crédits engagés par l'État.



# Prévention des risques - Ingénierie de Crise Education Routière

ddt-spricer@loir-et-cher.gouv.fr

David MATHON  
Chef de service



## La prévention des risques : un sujet à partager

La politique de prévention des risques se décline suivant différents axes d'intervention, de l'amélioration de la connaissance à la gestion de la crise. Le partage des actions ou des informations est essentiel : dans cet objectif, des réunions publiques se sont tenues à Veuzain-sur-Loire et Villiers-sur-Loire au démarrage de la procédure de **révision du plan de prévention des risques d'inondation de la Loire** aval et de l'étude pour réaliser la cartographie des phénomènes de mouvements de terrain.

## Exercice d'inondation de la Loire

Les équipes de la DDT ont participé à un exercice de sécurité civile « inondation de la Loire » initié par la préfecture. Cet exercice qui s'est déroulé du 1er au 8 juillet 2022 a nécessité une forte mobilisation des agents qui se sont confrontés à une situation de crise.

Cet exercice a permis de tester l'utilisation des cartographies relatives aux zones inondées potentielles (ZIP) en gestion de crise.

## Education routière

Les examens du permis de conduire ont été assurés par les inspecteurs malgré une situation sanitaire difficile qui s'est prolongée en 2022. Ce professionnalisme remarquable a permis d'effectuer sur les quatre centres d'examens :

- 5 744 examens du permis B
- 1 036 examens du permis moto
- 560 examens du permis poids lourd.

## Coordination sécurité routière

La coordination sécurité routière a soutenu **une cinquantaine d'actions de sensibilisation**, à destination de divers publics : scolaires, jeunes, entreprises... **Les usagers de deux-roues motorisés ont été particulièrement ciblés** par des actions telles que la « journée moto », ou les matinées « reprise du guidon » qui ont été l'occasion d'offrir, par tirage au sort, des gilets air-bag financés par les services de l'Etat.



On notera également cette année une campagne radio diffusée sur Sweet FM à l'occasion du passage à l'heure d'hiver, pour sensibiliser les usagers à la nécessité d'être visibles de nuit.

## Exercice de mise en place de batardeaux en quartier Vienne à Blois

avant



après



Le quartier Vienne à Blois est entièrement entouré de digues qui le protègent en cas d'inondation de la Loire. Néanmoins, ces digues présentent des ouvertures pour les voies de circulation, et en cas de crue, la DDT doit positionner des batardeaux pour rétablir la continuité des digues. Chaque année, la DDT **entretient et teste ces batardeaux** afin d'être réactive et efficace le moment venu.

## L'activité 2022 en chiffres

- 4252 actes relatifs aux transports exceptionnels instruits par le pôle interdépartemental (37-41-45).
- 2 arrêtés cadres relatifs aux itinéraires transports exceptionnels validés (autorisation de portée locale et arrêté relatif aux itinéraires 72, 94 et 120 tonnes).
- 672 avis sur route à grande circulation (RGC) délivrés entre le 1er janvier et le 30 novembre 2022.
- 59%, c'est le taux de réussite à l'examen du permis B (deux points de plus que la moyenne nationale).

# Connaissance des Territoires et Prospective

ddt-sctp@loir-et-cher.gouv.fr

Joël MARTINE  
Chef de service



## Les chiffres du mois

Les articles publiés en 2022 sont disponibles sur internet pour mettre le focus sur une thématique et partager les enjeux.



Pour en savoir plus : <https://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Connaissance-des-Territoires>

## Un état des lieux des pratiques agroécologiques

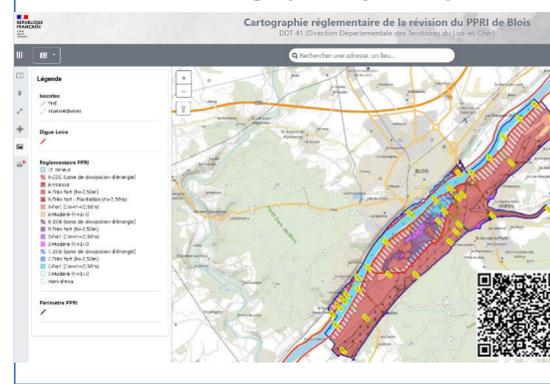
Accompagner les agriculteurs du Loir-et-Cher dans la mise en œuvre de la transition agroécologique, **vers une agriculture plus autonome vis-à-vis des intrants de synthèse, plus diversifiée et plus résiliente** est un objectif prioritaire de la DDT.



Une étude a été lancée afin de mieux connaître les pratiques, identifier les freins à leur développement et les leviers à mettre en œuvre.

Les résultats sont attendus pour le printemps 2023.

## Des outils de cartographie dynamique



En 2022, la DDT a mis en place une cartographie dynamique de la **révision du PPRI de Blois**.

Deux autres projets sont en cours pour la visualisation des **sites de production d'énergies renouvelables**.

Ces outils s'ajoutent à la production régulière de cartes mises à disposition sur Internet (atlas), ainsi que des travaux à façon pour différents partenaires (DDT et autres services de l'Etat, conseil de l'ordre des médecins, ...).

Pour en savoir plus : <https://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Connaissance-des-Territoires/Carthocheque-du-territoire/Carthocheque>